



Fiche n°16

Guide des victimes françaises à l'étranger

Le rôle de l'avocat

Cette fiche comprend des informations concernant les avocats français dans le cadre d'une procédure en France.



Sommaire

Les missions de l'avocat

p.2

La déontologie de l'avocat

p.2

Le principe du libre choix de l'avocat et la possibilité de commission d'office

p.3

Les modalités d'intervention de l'avocat

p.4

Ressources utiles

p.5

Les missions de l'avocat



L'avocat accomplit des missions d'**accès au droit** (délivrance d'informations juridiques, consultations juridiques).

L'avocat est un **auxiliaire de justice**.

Il **conseille** et **assiste** ou **représente** les citoyens en justice.

A titre d'exemple, l'avocat informe une personne, sur la base des informations livrées, si une infraction est constituée, il la conseille concernant les différentes procédures possibles et celles qu'il lui conseille d'engager, notamment pour voir son statut de victime reconnu et le cas échéant pour obtenir une indemnisation de son préjudice.

La déontologie de l'avocat



L'avocat est soumis à une déontologie. Il **prête serment** d'exercer ses fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.

Au-delà des termes stricts de son serment, il se doit de respecter plus largement les **principes essentiels de la profession**, ce qui inclut également l'honneur, la loyauté, l'égalité, la non-discrimination, le désintéressement, la confraternité, la délicatesse, la modération et la courtoisie.

L'avocat est tenu au **secret professionnel**.

Le principe du libre choix de l'avocat et la possibilité de commission d'office



Toute personne est **libre de choisir l'avocat** qui la conseillera et / ou qui assurera la défense de ses intérêts.

Si une personne **ne connaît pas d'avocat** ou ne parvient pas à en trouver un, elle peut :



- Pour obtenir des **informations juridiques** ou une **consultation juridique** : prendre rendez-vous dans le cadre d'une permanence d'accès au droit tenue par un avocat.
- Pour **saisir une juridiction** : solliciter, auprès du Bâtonnier du ressort de la juridiction qu'elle saisit, qu'un avocat lui soit commis d'office.

Les modalités d'intervention de l'avocat

L'avocat est **rémunéré par son client**. Une convention d'honoraires est signée.

Pour les personnes bénéficiant d'une **protection juridique**, tout ou partie des honoraires de l'avocat peuvent être couverts par l'assurance de protection juridique, à condition d'avoir déclaré le sinistre (la cause donnant lieu à couverture, par exemple l'infraction dont la personne est victime) dans le délai de 5 jours suivant sa survenance.

Pour les personnes éligibles, l'avocat intervient au titre de l'**aide juridictionnelle**.

Pour les **consultations**, ne donnant pas lieu à engagement d'une procédure, la personne peut demander un bon de consultation auprès de l'ordre des avocats du ressort dont dépend son domicile (le bon de consultation permet de se voir dispenser une consultation juridique pour un coût particulièrement réduit) et l'utiliser auprès d'un avocat acceptant ces modalités d'indemnisation.



Ressources utiles



- Site du **Conseil National des Barreaux** à destination du public : www.avocat.fr contenant des informations sur le rôle de l'avocat, un annuaire des avocats de France, et une plateforme pour demander une consultation juridique.
- Vous trouverez sur le site du CNB, un **Guide des relations avocats / victimes durant le parcours d'indemnisation**
- Portail de l'**aide juridictionnelle** (demande d'aide juridictionnelle en ligne, simulateur d'éligibilité) : www.aidejuridictionnelle.justice.fr
- Sur le site e-justice, vous trouverez **Annuaire des avocats au niveau européen**
- En fonction du pays dans lequel vous résidez, vous pouvez **contacter l'Ambassade de France ou le Consulat de France** dans le pays en question pour obtenir une liste d'avocats francophones ou d'avocats français exerçant dans ce pays.
Sur le site du ministère des affaires étrangères, vous trouverez un **Annuaire des ambassades et consulats français**.

